

**MAIRIE**  
de  
**SAINT-JEAN-LE-COMTAL**  
32 550 SAINT-JEAN-LE-COMTAL



Tél : 05 62 05 93 30 / Fax : 05 62 63 26 64  
Email : mairie.stjean-le-comtal@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 2 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt le deux juillet à 19h30, le conseil municipal de la commune de SAINT JEAN LE COMTAL, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de la commune, sous la présidence de Monsieur .Éric BONNET, Maire, suivant convocation du 26 juin 2020.

Présents : BONNET Éric, SAINT VIGNES Maryse, LACAZE Stéphane, BOUE Emilie, ABADIE Éric, SOENEN Antoine, MORLAAS-COURTIES Pascal, BARBE-MORLAAS-COURTIES Marie-Line, DUPUY Sylvain, AUBIAN Jean Bernard, DARNAUD Didier

Secrétaire de séance : Monsieur LACAZE Stéphane

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte rendu du 24 juin 2020
- Délibération : Réalisation d'un générateur photovoltaïques sur la toiture de la salle des sports – Choix de l'entreprise de travaux
- Questions diverses

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 24 JUIN 2020**

Le Conseil Municipal APPROUVE le compte rendu

Par :	11 voix POUR	voix CONTRE	voix ABSTENTION
-------	--------------	-------------	-----------------

**DELIBERATION : REALISATION D'UN GENERATEUR PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DE LA SALLE DES SPORTS – CHOIX DE L'ENTREPRISE DE TRAVAUX**

Le budget initial estimé lors du projet de la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle de sports a été chiffré à 62 916 € HT. Suite à l'appel d'offre effectué, 7 entreprises ont répondu :

- AGV FLOTTES ELECTRICITE SAS
- ETCHARTS ENERGIES SAS
- CENEO ENERGIES SARL
- AUTAN SOLAIRE SARL
- COURANT NATUREL EURL

- MOBEXI SAS
- INEO AQUITAINE SNC
- BIOCENOSE SAS

Les estimations de ces 7 entreprises varient entre 60 707,54 € HT et 80 940 € HT.

Les critères d'attribution du marché s'effectue suivant une cotation calculé de la manière suivante :

- 40% de la cotation concerne la partie financière
- 60% concernant la valeur technique du projet

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de statuer sur les 7 dossiers .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :  
CHOISIT la société ETCHARTS ENERGIES SAS pour un budget global de 60 707,54 € HT (cette société obtenant la meilleure cotation en tenant compte de la partie financière et technique).

Le Conseil Municipal va ensuite démarcher plusieurs banques pour définir le financement le moins onéreux.

<b>Par :</b>	<b>11 voix POUR</b>	<b>voix CONTRE</b>	<b>voix ABSTENTION</b>
--------------	---------------------	--------------------	------------------------

### QUESTIONS DIVERSES

1 – Projet de rénovation de salle de sports : Le Conseil Municipal décide de valider le devis de la Société MARSOL pour le remplacement des 9 douches et des 2 mitigeurs des lavabos. Il sera mi en place à la sortie du ballon d'eau, un thermostatique collectif afin d'optimiser la distribution d'eau chaude. Le montant du devis s'élève à 2 822 € HT.

2 – Chantier de la salle des sports : Les menuiseries ont été posées. Les peintures devraient démarrer le 5 juillet 2020. le plaquiste devrait démarrer le 13 juillet 2020.

3 – Site Internet : 2 sociétés COMMUN NET et CAMPAGNOL proposent des formules d'installation et de maintenance. Le Conseil Municipal retient la société CAMPAGNOL qui propose un coût financier beaucoup moins important que COMMUN NET.

4 – Réparation charpente école jonction entre ancien bâtiment et nouveau bâtiment : Le Conseil Municipal retient l'offre de prix de l'entreprise de charpente MONTEGUT d'un montant de 3 392,62 € HT. La commune avait reçu de la décennale de l'ancien charpentier la somme de 2 800 € ce qui permet de faire des travaux à moindre coût.

5 – Adressage : Messieurs LACAZE, MORLAAS-COURTIES et AUBIAN ont rendez-vous avec Monsieur le Maire de Miramont d'Astarac samedi 11 juillet 2020 à 10h00 afin d'avoir de plus amples informations sur la démarche à suivre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Maire,  
Eric BONNET

